1re Année. — N 47

Lundi, 17 Avril 1871

Le Numéro : PARIS, 5 céntimes; DÉPARTEMENTS, 10 centimes

RÉDACTION
9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS
mois . . . . . 3 fr.
mois 8

Adresser toutes demandes et mandats au Directeur-gérant.

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

ADMINISTRATION
9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS POUR PARIS
1 mois. . . . 2 fr.
3 mois. . . . 6

S'adresser pour les Annonces, 9, rue d'Aboukir.

BUREAUX DE VENTE
9, rue d'Aboukir, et 13, rue du Croissant

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

BUREAUX DE VENTE
9, rue d'Aboukir, et 13 rue du Croissant

DERNIÈRE HEURE

Nous tenons de source certaine que le général Fabrice, commandant les forces prussiennes, aurait signifié au gouvernement de Versailles de ne pas porter l'effectif de ses troupes au-dessus de 80,000 hommes.

On ramasse chaque jour, dans les tranchées, des quantités de balles explosibles dont se servent les Versaillais.

Les escadrons de cavalerie de la Commune ont vu le feu à Neuilly, pour la première fois, et leur tenue a été excellente. Ils ont eu un cavalier tué.

A Neuilly les fédérés avancent toujours; à quelques pas du pont, une église servant de forteresse aux Versaillais, a été enlevée à la baïonnette avec un entrain admirable, et sous une pluie de mitraille. Un jeune sous-lieutenant d'ordonnance, Leullier (16 ans), attaché à l'état-major, général, y a planté le drapeau rouge.

La Commune siége à l'Hôtel de ville en séance de nuit.

Aujourd'hui, sans doute, paraîtra à l'OFFICIEL un décret de la plus haute gravité, atteignant les fuyards et les traîtres.

PROVINCE. — Marseille se remue de nouveau en faveur de la Commune. Le préfet télégraphie à Thiers que s'il n'a pas obtenu au plus vite un renfort, tout est perdu.

En face des listes diverses et nombreuses qui nous arrivent de tous côtés, nous croyons devoir laisser à chaque arrondissement le soin de choisir ses délégués révolutionnaires.

Nous recommandons seulement aux Parisiens, dans leur intérêt et pour leur honneur, de voter en masse, et de ne voter que pour ceux qui veulent la CITE LIBRE ou la résistance à outrance.

Au scrutin! Et demain au Combat!

Vive la Commune!
Vive la République!

Le Cri du Peuple.

L'OPINION DE PARIS

Nous sommes priés de publier l'appel suivant, que l'*Union républicaine centrale*, société fondée il y a quelques mois par les anciens représentants du peuple, adresse aux lecteurs parisiens :

Sous le coup des événements si graves qui vont présider aux élections communales du 16 avril, il est du devoir de l'*Union républicaine centrale* de bien dessiner aux yeux des électeurs la vraie situation de Paris. de la République, de la France.

M. Thiers affirme qu'il veut conserver la *forme républicaine*; mais les moyens mêmes qu'il emploie pour conserver *sa* république, contre Paris républicain, sont des moyens destinés nécessairement à la détruire.

En effet, pour convertir Paris à ses vieilles doctrines de centralisation absolue, M. Thiers fait appel à la force des armes, et il confie ses armées aux principaux généraux de l'empire, et des hommes qui ne peuvent jamais redevenir ou devenir sénateurs ou maréchaux et *palper* de scandaleux traitements que par la restauration d'un Bonaparte.

Or, ce sont ces généraux qui disposent véritablement des troupes dirigées contre Paris.

Si la victoire restait à la prétendue armée de l'assemblée, ce sont ces généraux qui entreraient dans Paris à la tête de leurs soldats; ce sont eux, et non M. Thiers ou l'assemblée, qui seraient les maîtres de Paris et de la France.

Après avoir fusillé, à l'aide des dénonciations et de la coopération des amis de l'ordre, 8 ou 10,000 des plus courageux défenseurs de Paris, après en avoir arrêté et garotté plus de 30,000 destinés au supplice de la transportation à Cayenne, ces généraux, n'ayant plus à redouter une résistance à leurs projets, proclameraient l'empire, et restaureraient le père ou le fils, à leur propre profit.

Et M. Thiers, le républicain! On le prierait d'aller place Saint-Georges se reposer des fatigues qu'il aurait subies pour la fondation de la République!

Et l'assemblée de Versailles! MM. les généraux renverraient tous ces hobereaux dans leurs villages, et les renverraient satisfaits, en leur assurant que les prix des bestiaux et des denrées doubleraient incessamment par grâce de l'empire.

Quant aux députés *républicains* de Paris, qui ont abandonné Paris pour crime d'*insurrection*, il seraient épargnés pour avoir contribué par leur silence à tromper la France, pour n'avoir pas démenti une seule fois les mensonges infâmes de l'*Officiel* et des journaux de M. Thiers, pour avoir, par leur abandon, paralysé la défense de Paris, qui les avait élus pour soutenir énergiquement ses droits.

Tel est le résultat nécessaire de la politique républicaine de M. Thiers, si ses généraux étaient victorieux : — la ruine de la République! le rétablissement de l'empire!

Si tous les orléanistes, si tous les légitimistes de l'assemblée, c'est-à-dire tous les adversaires d'une restauration impérialiste, avaient le moindre sens politique, ils se hâteraient de se débarrasser de M. Thiers et de ces généraux si imprudemment choisis, et, plutôt que de lutter sottement pour arriver au rétablissement d'un Bonaparte, qui opprimerait leurs provinces, ils feraient la paix avec Paris, qui combat pour la liberté de toutes leurs communes.

Que doit donc faire Paris? Se défendre à outrance, et, par ses élections, se resserrer autour des vrais défenseurs de la République. Il ne faut pas surtout laisser amollir les courages et refroidir les dévouements, en *laissant croire* à une conciliation, impossible en ce moment.

. . . . . .

Voici le résumé de la situation :

Paris est en état de guerre, et il défend la République, car le triomphe des généraux impérialistes de Versailles serait la destruction de la République par le rétablissement de l'empire.

Le triomphe des généraux impérialistes, ce serait le triomphe de la réaction sanguinaire, parce qu'elle est lâche; — ce serait le massacre des défenseurs de Paris, d'autant plus coupables qu'ils auront été signalés comme plus courageux; — ce serait la transportation en masse des arrondissements les plus dévoués à la République; — ce seraient les honneurs, les récompenses, les décorations, les places, les fournitures pour les assassins; — ce serait, Juin 1848! ce serait Décembre 1851!

Délibéré par l'*Union Républicaine Centrale*, dans sa séance du 14 avril 1871.

ALLIANCE RÉPUBLICAINE

Liberté, Egalité, Fraternité.

AU PEUPLE DE PARIS

Citoyens,

Vous êtes appelés à un vote complémentaire des élections communales,

Dans les circonstances solennelles que nous traversons, il n'est permis à personne de déserter ses devoirs de citoyen, pas plus qu'il n'est permis au soldat de déserter pendant le combat le poste qu'il a choisi.

Paris va présenter le spectacle inouï d'une population entière, debout, les armes à la main, combattant héroïquement pour la revendication de ses libertés communales, et se livrant, au milieu de la lutte, avec le calme et la maturité de la force, à l'exercice légal de ces mêmes droits, pour lesquels elle combat.

Citoyens, la Révolution du 18 mars est une régénération; c'est une ère nouvelle, nommez des hommes nouveaux.

Nos élus sauront que, en même temps qu'ils doivent apporter à la Commune le plus dévoué et le plus énergique concours, vous ne leur permettez, quelque lourde que soit la tâche et quelque lourde que soit la responsabilité, ni les défaillances, ni les désertions, dont certains ont donné l'exemple coupable.

Vous aurez ainsi assuré le maintien et la sauvegarde de la République et de la Commune.

Vive la République une et indivisible!

Vive la Commune!

L'Alliance républicaine.

Nous n'avons rien à ajouter.

Electeurs, au scrutin!

LA BATAILLE

La journée du 11 avait été relativement calme.

Nous disions que ce calme nous faisait craindre une nouvelle attaque.

L'attaque a eu lieu, en effet.

Dépêches de la nuit du 14 au 15 avril

9 h. soir. — *Etat-major à Exécutive.*

Fusillade en ce moment. — Rien de nouveau.

9 h. 20 m. — *Passy, Observatoire du 6e secteur*

Attaque du côté des forts de Châtillon, Issy. Vive fusillade et canonnade.

10 h. 35. — *Guerre à Exécutive.*

Fort de Vanves vivement attaqué à 10 h. Soutient vigoureusement l'attaque.

10 h. 40. — *Le citoyen Dereure à Exécutive.*

Nous gardons toutes nos positions à Asnières et à Bois-Colombes. Nous avons des forces suffisantes. Je couche ici. Il y a une batterie ennemie à la gare de Colombes. Demain nous le battrons avec les wagons blindés. Tout va bien.

Minuit 50 minutes. — *Guerre à Exécutive.*

Combat acharné à Neuilly. Dombrowski a été légèrement blessé, mais se maintient sans demander des renforts. Une batterie flottante a éteint la batterie royaliste tirant sur Issy.

5 h. 50 m. *matin — Général Eudes, Issy, à ministre de la guerre et Commission exécutive;*

Tout semble fini. La nuit a été terrible; la bataille a duré depuis dix heures du soir. C'est le fort de Vanves qui a supporté l'attaque la plus violente. Les royalistes ont fait des pertes énormes. Sur toute la ligne ils sont repoussés. C'est une victoire à inscrire sur le drapeau de la Commune; nos fédérés sont des héros. Je vous demande de les mettre tous à l'ordre du jour; mais nous devons une mention spéciale au citoyen Ledrux, gouverneur du fort de Vanves. Je vous adresserai un rapport détaillé quand tous les renseignements me seront parvenus.

Le général commandant les forts du sud,
EUDES.

Ministère de la guerre.

L'attaque a été très vive cette nuit. Elle s'est principalement portée sur le fort de Vanves, qui a soutenu cinq attaques consécutives. Ce matin, on voyait encore les voitures d'ambulance enlevant les morts et les blessés des assaillants.

Le 86e bataillon mérite d'être porté à l'ordre du jour pour sa belle conduite.

Le commandant Ledrux m'est également signalé par le citoyen Eudes pour sa belle défense du fort de Vanves.

A Neuilly, le combat continue pied à pied, chaque maison nécessitant un siége. J'ai donné l'ordre d'agir sommairement et de saborder les maisons. J'ai, en outre, envoyé des engins de destruction suffisante pour achever cette besogne difficile.

Le gouvernement de Versailles renouvelle pour la seconde fois ses vaines rodomontades et parle de vingt-quatre heures pour nous rendre.

Dans la bouche de gens habitués à capituler, ce langage n'a rien de surprenant. Travailleurs, que la poudre leur porte notre réponse.

En somme, la situation est bonne; elle sera excellente après l'organisation complète des bataillons de guerre.

CLUSERET.

Place à guerre.

Reçois rapport du chef de batterie flottante n° 5. Aidée par le bastion n° 68, a éteint le feu de batterie volante versaillaise établie pour mitrailler avant-poste du fort d'Issy.

HENRY.

A Issy, à Vanves et à Montrouge, les forts ont continué leur feu ce matin, sur Châtillon et Meudon, où les Versaillais ont des pièces à longue portée.

Un vigoureux combat à l'arme blanche s'est livré du côté de Bois-Colombe.

Les troupes de Versailles avaient pris l'offensive, mais, après une lutte acharnée, l'avantage est resté aux fédérés.

A Neuilly, la bataille a recommencé vers l'Aube.

A cinq heures, la porte Maillot a envoyé une première volée de ses pièces de sept sur le rond-point, où s'effectuait une concentration de troupes. Dès lors, la canonnade a repris vigoureusement des deux côtés, et des détonations pressées de la mousqueterie sont bientôt venues se joindre, sur toute la ligne, au tonnerre des canons et au sinistre grincement des mitrailleuses.

A neuf heures, l'affaire paraissait être chaudement engagée.

Le but des troupes versaillaises était évidemment d'arriver, par un mouvement tournant sur Asnières, à dégager le détachement cerné dans l'île de la Grande-Jatte, tandis que les batteries de Courbevoie et du pont de Neuilly empêcheraient une attaque des fédérés sur les retranchements de l'avenue.

Mais des batteries, nouvellement placées sur le côté droit du village, et les gardes nationaux déployés en tirailleurs les ont forcés à renoncer à leur projet.

Depuis l'installation des obusiers de 24, place du Trocadéro, les gendarmes du Mont-Valérien ne cessent de lancer des projectiles sur les maisons qui bordent le rempart, depuis Auteuil jusqu'à la Muette.

Or, d'Auteuil à la Muette, la distance est de 1,800 mètres.

Que veulent donc ces hommes? Sur le rempart, il n'y a ni un canon ni un artilleur.

Leurs pièces sont-elles insuffisantes pour atteindre le Trocadéro? Pourquoi donc un bombardement qui ne dépasse pas le mur d'enceinte, et qui ne peut atteindre que les quelques femmes et quelques enfants, qui n'ont pas encore abandonné cette ligne.

Avant-hier, depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, le Mont-Valérien n'a cessé d'envoyer des bombes. Pas une n'a dépassé les fossés des fortifications; elles éclataient à 3 ou 400 mètres l'une de l'autre. Les pointeurs doivent être ivres.

Ce matin, même manége. La première bombe éclate rue de l'Assomption! La deuxième et la troisième, à la hauteur du n° 15, boulevard Montmorency, c'est-à-dire à 200 mètres. La quatrième et la cinquième derrière la caserne de l'Octroi, à 100 mètres. La sixième, au pied de la villa Montmorency, à 200 mètres. La septième, à la porte d'Auteuil, à 300 mètres.

D'après un témoin, les plateaux de Vanves et de Châtillon étaient couverts de morts et de blessés royalistes. Leurs complices se sont approchés vers trois heures du matin pour les relever, mais ils n'ont pu résister au désir de faire traîtreusement feu sur nos avant-postes. Deux ou trois coups de mitrailleuse les ont vivement dispersés, non sans pertes.

A gauche du mur du nouveau cimetière de Levallois, les fédérés ont établi une batterie de 26 pièces de fort calibre.

Un habitant de Bobigny, qui loge plusieurs Allemands, nous raconte que ces messieurs suivent avec un intérêt prononcé la lutte des fédérés contre Versailles. A la vue de notre héroïque milice, ils avouent loyalement que, nulle part, ils n'ont rencontré un pareil élan, et que Trochu a droit à leur éternelle reconnaissance pour avoir écarté systématiquement du champ de bataille la masse des gardes nationaux.

Rapport du 14 au 15.

Une reconnaissance, exécutée par le lieutenant Luchot, du 187e, casernè au fort de Bicêtre, a constaté qu'un détachement, composé d'une vingtaine d'hommes à cheval a traversé sans s'arrêter le village de la Belle-Epine. De plus le lieutenant Luchot a pu s'assurer que le Petit-Bicêtre et l'Hay sont occupés par des troupes en nombre assez considérable

D'après des renseignements qui nous parviennent de différents côtés, Bourg-la-Reine, Sceaux, et la Croix-de-Berny, seraient les points où se concentrent en ce moment les forces de Versailles.

Hier soir, vers neuf heures, l'ennemi a attaqué sur toute la ligne, mais en dirigeant plus spécialement ses efforts sur Vanves. La fusillade et la canonnade se maintinrent vigoureusement de part et d'autre jusqu'à deux heures et demie du matin. A ce moment, les Versaillais se replièrent; mais à quatre heures, ils reparurent, précédés par leurs voitures d'ambulance. S'imaginant qu'ils revenaient tout simplement pour ramasser leurs morts et leurs nombreux blessés, nos gardes nationaux, avec la générosité dont ils ont toujours donné tant de preuves, les laissèrent approcher jusqu'à 200 mètres. Soudain, des rangs de l'ennemi partit une effroyable fusillade et le bruit des mitrailleuses, accompagné des feux de toutes leurs batteries établies à Châtillon et sur Brimborion.

Revenus bientôt de leur surprise, nos braves gardes nationaux répondent par un feu des plus vifs à celui de l'ennemi; les canons des forts et nos mitrailleuses se mettent de la partie, et ses efforts combinés ne tardent pas à mettre en déroute les Versaillais qui, à 5 heures du matin, fuient dans toutes les directions, laissant le terrain semé d'un bon nombre de cadavres.

Ce sont surtout les 182e et 163e à l'aile gauche, le 86e et 110e à l'aile droite, qui ont le plus vaillamment soutenu le choc de l'ennemi.

L'artillerie du fort de Vanves, sous la direction de son énergique commandant Ledroux, a principalement contribué, par la justesse de son tir, au succès que nous venons de remporter. Des éloges sont également dus aux artilleurs des forts d'Ivry et de la redoute des Hautes Bruyères.

Le colonel d'état major,
N. LA CÉLILIE.
Le général commandant,
EUDES.

Rapport du 14 *au* 15.

A huit heures et demie, attaque violente sur toute la ligne. Les Versaillais viennent à cent mètres de notre barricade (route de Châtillon), avec une mitrailleuse. Le 182e les repousse, par un feu nourri, qui a dû leur infliger des pertes sérieuses, et les a forcés à la retraite.

Le 163e, dans la tranchée (aile gauche), soutient la barricade. Le feu dure une heure et demie et s'arrête.

Cinq fois de suite l'attaque a été renouvelée du même côté; cinq fois elle a été repoussée, malgré la pluie et le vent. L'action s'arrête avec le jour. — L'artillerie a bien fait son devoir et mitraillé l'ennemi avec acharnement.

Les fractions de bataillon présentes au fort ont eu une attitude magnifique. La pluie n'a pas arrêté leur feu, et il a fallu retenir les hommes qui voulaient se mettre à la poursuite de l'ennemi.

Le 86e bataillon a tenu d'une façon surprenante, après quatre nuits de tranchée. — Il a été soutenu par le 110e sur la droite (côté d'Issy).

Aujourd'hui, ces bataillons, fatigués, mouillés, remplis de fange et de gloire, ont besoin de repos. Il serait urgent de faire relever les 86e et 163e, qui, depuis huit jours, sont en marche et aux tranchées.

Sept heures du matin.—Tout est calme Sept blessés au 86e sans gravité. — Ce matin, les Versaillais ont ramassé leurs morts et blessés. Par un sentiment d'humanité qu'ils ne méritent guère, les bataillons des tranchées ont cessé leur feu. Mais les chouans, payant ainsi le tribut de la reconnaissance, tirèrent sur nos tranchées, et le feu recommença avec ténacité jusqu'au jour.

Je vous prie, général, de constater dans les rapports que ce n'est pas le fort d'Issy qui est attaqué chaque jour. Depuis cinq jours des attaques sans nombre ont été dirigées sur le fort de Vanves. Les troupes placées sous mes ordres réclament cette rectification, qui est une juste récompense des services qu'ils ont rendus à la grande cause qu'ils défendent avec tant de courage et de dévouement.

Vanves, 15 avril 1871.

Le commandant du fort,
LEDROUX.

ORDRE DU JOUR

Une compagnie du 194e bataillon, qui avait fait déjà deux sorties contre les Versaillais, a essuyé leur feu l'autre jour pendant près de sept heures.

Un garde, improvisé capitaine, conduisait cette action au lieu et place du capitaine, disparu.

La compagnie a immédiatement nommé capitaine en premier ce brave garçon, dont le nom est Auguste Adam,

Le citoyen Rateau, du 1èr bataillon, de la garde nationale, a fait preuve, dans les derniers combats, d'une intrépidité extraordinaire.

Blessé à la tête par une balle, il a quand même continué le combat. Il a fallu l'arracher de force à la lutte, et, le soir même, il revenait reprendre sa place au fort d'Issy.

En avant des Moulineaux, il y a une toute petite batterie, appelée la batterie du Cimetière.

Depuis le 3 avril, cette batterie se maintient sous le feu de l'ennemi.

Elle a infligé aux Versaillais des pertes considérables.

Elle a toujours protégé les bataillons, qui ont opéré devant le cimetière des Moulineaux, et appuyé constamment le feu du fort d'Issy.

Nous ne savons qui commande cette héroïque petite batterie. On nous dit que c'est un simple maréchal des logis, qui a quitté l'armée de Versailles.

Il y a là deux autres braves, les citoyens Oger et Maurice.

Voilà donc quatorze jours que ces citoyens sont à l'œuvre.

Il ne serait que temps de les relever.

Ordre du commandant du 179e *bataillon*

Officiers, sous-officiers et soldats,

Le général Cluseret, délégué au ministère de la guerre, nous met à l'ordre du jour pour notre belle conduite aux tranchées du fort de Vanves. A l'heure qu'il est, tout Paris connaît notre courage, car une poignée de braves a vaillamment repoussé à plusieurs surprises et mis en fuite l'ennemi, notre assassin, supérieur en nombre en lui faisant subir des pertes sensibles.

Officiers, sous officiers et soldats,

Merci de m'avoir appelé à votre commandement; avec votre concours et l'union, je vous conduirai à la victoire.

Je serai donc toujours fier de me trouver le premier au combat et je saurai, comme vous, mourir pour la défense de notre patrie et de nos libertés.

Le jour du châtiment s'approche, tout est pour nous, la force, le courage et le droit. Ce jour nous punirons les lâches qui ont traîtreusement vendu notre belle France, et fait couler tant de noble sang sur le champ de bataille, pour un vil métal.

Enfants de la République, de rudes épreuves nous attendent encore, nous les subirons tous, j'en suis convaincu, sans la moindre défaillance, et pas un de nous n'hésitera un instant à marcher au feu pour se couvrir de lauriers sur ce champ d'honneur.

Vive la République, vive la Commune.

Le commandant du 179e *bataillon,*
BÉLIANAY.

NOUVELLES

Un franc-tireur de Paris, de la légion Lalond, 1er bataillon 4e compagnie, fait prisonnier à Réthel par les Prussiens, nous a raconté que, la semaine dernière, à son retour de Mayence, pendant qu'il se trouvait à Soissons dans une auberge avec quatre prisonniers français, revenant comme lui d'Allemagne, et rentrant dans leurs foyers, des *individus* habillés en civil ont proposé à lui et à ses compagnons 500 fr par personne, s'ils voulaient prendre un engagement dans l'armée de Versailles pour combattre contre les troupes de la Commune de Paris. Il paraît que ces militaires ont tous refusé.
(*Vérité.*)

***

On a commencé les constructions de l'échafaudage qui doit servir à démonter la colonne de la place Vendôme.

***

On a procédé aujourd'hui au désarmement de la compagnie de l'Est, exemptée de la garde nationale.

***

Hier la vente du *Siècle* a été interdite à Saint Germain.

Même le *Siècle!*

***

La *Surveillante*, canonnière construite à Rouen, doit arriver dimanche sous Paris pour appuyer les opérations des troupes versaillaises. Cette canonnière est armée de trois canons et à hélice.

***

M. Edgard Quinet et quelques membres de la gauche viennent de déposer sur le bureau de la chambre de Versailles, un projet de loi qui demande la modification de la loi électorale, en assurant la représentation des villes, indépendamment du vote des campagnes.

***

Une descente a été faite dans une boutique de la rue des Ecuries-d'Artois, fermée depuis plus de huit mois, et où, disait-on, se fabriquaient secrètement des armes de salon.

On y aurait, en effet, trouvé des armes et des munitions.

***

D'un autre côté, à la suite de recherches opérées par le chef de poste de la gare du chemin de fer de l'Ouest, rue d'Amsterdam, on a trouvé dans les caves plusieurs centaines de fusils à tabatière et plusieurs milliers de paquets de cartouches.

Ces armes et ces munitions ont été conduites hier en lieu sûr.

Cherchez, et vous trouverez.

***

Nous lisons dans le *Reynald's Weekly*:

« C'est avec une joie sincère que nous annonçons que l'enfant nouveau-né du prince et de la princesse de Galles est mort quelques heures après sa naissance, et qu'ainsi la classe ouvrière n'aura pas à entretenir un mendiant de plus. »

Le *Reynald's Weekly* est un journal anglais.

***

Hier, le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas s'amusait, dans son église, à calomnier la Commune.

Il engageait ses pénitentes à retenir leurs maris et leurs enfants, en leur promettant les flammes éternelles, s'ils s'enrôlaient parmi les pillards.

Ce saint homme s'amuse à dégarnir ostensiblement son église, en criant bien haut que les Parisiens viendraient le piller.

Ne recommencez plus M. le curé. Nous avons assez de ces infamies.

***

M. Fialin, dit de Persigny, est arrivé à Versailles.

Nous l'avons vu se promener hier, à trois heures, sur la place d'Armes.

***

Nous lisons dans le *Gaulois*, de Versailles, du 16 avril :

« Nous n'avons pas l'espoir de ramener les égarés; mais les partisans de la Commune devraient savoir qu'en fait de *bombardement nous sommes tenus à des égards pour les chers assiégés qui sont restés fidèles à l'ordre, et si cinq ou six obus égarés ont fait d'innocentes victimes* dans l'avenue de la Grande-Armée ou dans les Champs-Elysées, on ne saurait nous en rendre responsables; c'est un résultat fatal.

Qu'elle boue!

LE GÉNÉRAL ESPIVENT

On lit dans le *Progrès du Nord:*

On connaît la dépêche de M. Thiers annonçant les exploits du général d'Espivent contre les « insurgés » de Marseille et « l'entrée triomphale » de ce foudre de guerre à la préfecture du département des Bouches-du-Rhône.

M. d'Espivent est le même personnage qui commandait à Lille la 3e division militaire au moment de la guerre contre la Prusse. Il avait succédé, quelques jours après le 4 septembre, au général Fririon.

Durant son commandement, M. d'Espivent, qui n'avait alors à préparer la guerre que contre les Prussiens, se distingua par son inertie. Des plaintes unanimes s'élevèrent contre lui, et le ministre de la guerre se vit forcé de l'envoyer en disgrâce dans je ne sais quelle division de second ordre éloignée de l'ennemi. Aujourd'hui, par ces temps horribles de guerre civile, le général d'Espivent retrouve tout à coup la vigueur et l'énergie. Il mérite les éloges de ses dignes chefs. Vous verrez qu'on lui donnera de l'avancement.

UNE JOURNÉE A VERSAILLES

N'en déplaise à M. le chef du pouvoir exécutif, mais toute la journée d'hier, nous avons fait métier d'espion.

Si l'Assemblée nationale a réellement eu l'intention de décerner à ce petit rageur, plus méchant que mauvais, une couronne civique, elle aurait véritablement tort.

Nous la prévenons véritablement que son service de garde est bien mal fait.

Ainsi, avec notre laissez-passer de la Commune, nous avons pu, effectuer, sans embarras aucun, notre voyage à Versailles, et circuler avec facilité dans son « Parc-aux-Cerfs », à la recherche de nouvelles, qui certes ne nous ont pas manqué.

Voici les renseignements que nous avons pris sur les lieux mêmes:

Versailles n'a pas plus de 80,000 hommes à sa disposition.

La troupe de ligne est mécontente, et refuse par moments de marcher.

Les officiers subalternes ne veulent point se battre contre les défenseurs de la capitale, mais à partir du grade de commandant, les idées changent, et tous les officiers supérieurs *sédanistes* et *messistes*, pour la plupart, vont avec empressement sur le champ de bataille fratricide, gagner la croix et l'avancement honteux que le célèbre Picard leur promet à tous.

Le maréchal Mac-Mahon a pris le commandement en chef de l'armée.

Vinoy et Galliffet sont ses deux auxiliaires.

On avait espéré leur adjoindre le général Charrette; mais ce dernier s'est empressé de décliner cet *honneur*.

En un mot, les gendarmes, les sergents de ville, les zouaves pontificaux, la cavalerie, les chasseurs de Vincennes et l'ex-garde impériale, sont les seuls corps sur lesquels l'Assemblée rurale puisse sérieusement compter.

Ces gens-là, comme nous l'avons dit plus haut, sont soutenus par les officiers supérieurs, revenus des forteresses allemandes, et que seule, la jalousie fait marcher.

En effet, *jaloux* des avantages obtenus par ceux que nous avons honte de nommer leurs frères d'armes, par les vaillants combattants de l'armée de la Loire, ces soudards de l'empire, soumissionnent auprès de M. Thiers, la faveur de conquérir, dans une lutte contre les Français, l'avancement qu'ils n'avaient pu obtenir en *en se faisant battre* par les Prussiens.

Et M. Thiers, le *républicain patriote*, accepte le concours de ces hommes et, dans un de ses discours, il va jusqu'à leur donner le titre de « Sauveurs de la nation! »

Oh! pauvre France!

La population de Versailles commence enfin à comprendre, de quel côté se trouvent les menteurs et les véritables défenseurs du droit.

Dans un café, au milieu d'un groupe de réactionnaires, puisque à deux tables plus loin se trouvait le gros Sarcey, nous avons entendu un citoyen, dont nous regrettons de ne point connaître le nom, exprimer hautement son opinion sur messieurs de la Chambre.

Personne n'a osé élever la voix en faveur des ruraux, personne, pas même Francisque Sarcey!

Il est de fait, que Versailles, à qui l'on avait affirmé qu'une « poignée de factieux » semait, dans Paris, le désordre; à qui l'on avait fait accroire que le vol, le pillage, l'assassinat, étaient régulièrement décrétés par la Commune; que l'on bernait chaque matin à son réveil, avec des bulletins de victoire qui annonçaient pompeusement la défaite des insurgés, la capture de 15,000 des leurs, on ne voit se confirmer aucune de toutes ces belles choses.

Les voyageurs, venant de Paris, lui disent au contraire, que la tranquillité n'y a jamais été aussi grande; que les fédérés brossent, chaque nuit « les troupes régulières, » et qu'en fait de prisonniers, 1,500, tout au plus, sont au pouvoir de M. Le Flô.

Et Versailles s'effraye et se dit que cela « pourrait bien être vrai, en définitive, » car les hôpitaux de la ville regorgent de blessés, et l'on évalue à 2,700 le nombre de ceux, qui, dans ces derniers jours, y ont été transportés.

L'Assemblée elle-même se divise. Elle n'a plus cette mâle assurance qui rendait si heureux l'honorable M. *Dalloz*.

Elle a peur, et vraiment il y a bien de quoi.

Paris, ce Paris qu'il était si facile de prendre, se défend!

Paris, qu'un assaut, un seul, devait livrer à la vindicte thiériste, a repoussé trois assauts!

La garde nationale, qui devait fuir à la première attaque, fait fuir, au contraire, à toute volée les mercenaires de Versailles.

Messieurs les ruraux ne comprennent point cela, et, hier encore, ils étaient tout étonnés de leur nouvelle défaite.

A la suite de ces derniers événements, une gauche républicaine se forme donc au « Parc aux-Cerfs. »

Que fera cette gauche républicaine?

Dame! ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour; elle se taira.

La *Sociale* a reçu la lettre suivante :

Paris, 14 avril 1871.

Mon cher rédacteur,

Veuillez rectifier une erreur que vous avez commise dans votre numéro de vendredi 14 avril.

Il est vrai que j'ai été trouver l'archevêque de Paris et que je lui ai demandé un lettre pour Vinoy.

Mais M. Darboy ne m'a point posé de conditions : je n'en aurais, du reste, accepté aucune.

Je me sers de M. Darboy parce que c'est un otage et non parce que c'est un prêtre: Mon mari était libre-penseur; et ce n'est pas aujourd'hui encore moins qu'en tout autre moment, que j'agirais contre sa volonté. Plus que jamais je déteste les prêtres.

De plus je n'ai point vu le général Vinoy; je le verrais que je n'accepterais aucune de ses conditions.

Je veux ramener mon mari à Paris; et je croirais insulter à sa mémoire en laissant soupçonner que j'ai obéi un seul instant à ses assasssins.

Je compte, citoyen rédacteur, sur votre obligeance pour la rectification que je vous demande.

Mes remerciements à l'avance.

Veuve DUVAL.

ACTES OFFICIELS

Elections communales complémentaires du 16 avril

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Afin de permettre aux citoyens de service hors de leurs arrondissements de prendre part au vote du dimanche 16 avril,

Le délégué à la guerre arrête :

Les conseils de légion des divers arrondissements intéressés enverront à leurs bataillons respectifs le nombre de délégués suffisant pour faire procéder à la constitution de bureaux électoraux.

Ces délégués seront munis de mandats régularisés par leurs collègues, visés par le chef de légion ou son suppléant, et timbrés par la municipalité ou la Commune.

Le vote aura lieu d'après des listes dressées séance tenante, portant les noms et adresses des ayants droit. La carte de garde national ou toute autre pièce d'identité, ou l'assistance de deux témoins, permettront l'exercice des droits électoraux.

Paris, 15 avril 1871.

Le délégué à la guerre.
G. CLUSERET.

Les recensements impériaux avaient fixé la population du XXe arrondissement à 86,000 habitants; le dernier recensement qui vient d'être fait par la municipalité établit qu'elle est aujourd'hui de 108,000 habitants.

Le XXe arrondissement aura donc à élire dimanche prochain, 16 avril, deux conseillers communaux.

ORDRE

L'intendance, disposant de quantités considérables de denrées et liquides, l'intendant général arrête :

Toute réquisition de vins et denrées est formellement interdite dans l'intérieur de l'enceinte.

L'intendant général.
MAY.

A partir du 15 avril, huit heures du matin, le service des passe-ports est organisé dans la mairie de chaque arrondissement.

Toutes les personnes qui désirent des laissez-passer ou passe-ports, et qui ne se trouvent pas sous le coup de la loi militaire communale, pourront donc les obtenir à leur mairie.

Les citoyens maires mettront à cet effet un local à la disposition des fondés de pouvoirs du délégué civil de l'ex-préfecture.

Paris, le 14 avril 1871.

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEURS

Conseil fédéral des sections parisiennes

Considérant que le sieur Tolain, nommé à l'assemblée nationale pour représenter la classe ouvrière, a déserté la cause de la manière la plus lâche et la plus honteuse, le Conseil fédéral parisien de l'Internationale le rejette de son sein, et propose au Conseil fédéral de Londres de consacrer cette expulsion.

Paris, le 14 avril 1871.

Citoyen,

Je m'empresse de porter à votre connaissance, un fait qui n'est pas sans importance, et qui caractérise bien la nature brave et héroïque du citoyen général en chef Dombrowski.

Le jeudi 13 avril, le général, accompagné du colonel Okolowicz, commandant le 90e bataillon (Batignolles), inspectait Neuilly. La mitraille pleuvait de toutes parts. Le capitaine Boucon venait de tomber, percé de onze balles, en montant à l'assaut de la barricade en face le pont, lorsque le général, traversant ladite barricade, avec cette simplicité qui lui est particulière, se mit devant le colonel, pour lui faire un rempart de son corps.

Mais au retour de leur excursion, le général se disposant à recommencer la même manœuvre, le colonel, avec sang-froid et courtoisie lui dit :

Pardon, général, chacun son tour.

Et, joignant l'action à la parole, il alla se placer devant lui.

Pour toute réponse, le général fit un signe de tête.

Avec de tels hommes, Neuilly est bien gardé.

Recevez, citoyen rédacteur, mes salutations empressées.

UN FRANC-TIREUR.

Nous recevons la protestation suivante :

Fort-de-Vanves, le 15 avril 1871.

Au citoyen rédacteur en chef du *Cri du Peuple*,

Je vous prierai de bien vouloir insérer dans votre journal ces quelques lignes, pour justifier l'infâme calomnie dirigé contre le 163e bataillon (cinquième arrondissement), que l'on accuse d'avoir fuit lors de l'attaque du poste avancé de Châtillon.

Ce poste nous étant confié le surlendemain de notre arrivée, dans la nuit du mardi au mercredi, un ennemi, de beaucoup supérieur en nombre, attaqua notre barricade par une fusillade des plus vives; pendant plus de deux heures nous avons soutenu la lutte, et nous sommes restés maîtres de notre position. Aucun de nous n'a quitté son poste, aucun de nous n'a faibli, pour soutenir le lendemain un combat semblable au premier, et dans lesquels nous avons eu cinq hommes tués et plusieurs blessés, dans les 1er, 2e, 3e et 4e compagnies de notre bataillon.

Comme preuve de ce que nous venons vous faire connaître, le commandant du fort de Vanves apostille la présente.

Ayant déjà fait une réclamation à ce sujet au colonel Blin, chef de la 5e légion, et la voyant sans suite (nous en ignorons les motifs), les compagnies de marche du 163e bataillon, confiant dans votre patriotisme, vous prie de bien vouloir livrer ces lignes à la publicité.

Recevez, citoyen rédacteur, les remercîments du bataillon entier.

Ceux qui aiment la liberté, qui luttent et lutteront jusqu'au dernier jour pour la maintenir.

Cette lettre porte plus de cent signatures, et, à la fin, la signature et le cachet du citoyen commandant le fort de Vanves.

Le journal l'*Honneur national*, primitivement fondé à Bordeaux, reparaît à Paris.

AVIS DIVERS

Une réunion extraordinaire des délégués des sections parisiennes de l'Internationale aura lieu le 16 avril 1871, à neuf heures précises du matin, place de la Corderie, 6.

Association internationale des travailleurs, section du faubourg du Temple (onzième arrondissement). — Réunion, dimanche 16 avril, à deux heures précises, rue Morand, 3, à l'école.

Association internationale des travavailleurs (sections du Panthéon et du troisième arrondissement réunies. — Les citoyens membres des sections fédérées sont invités à se rendre lundi 17 courant, rue Pascal, 23, à huit heures du soir. Urgence.

Association internationale des travailleurs (section de l'Est). — Réunion extraordinaire de la section lundi 17 courant, à huit heures du soir, au lieu ordinaire. Extrême urgence.

Ancien corps des mitrailleuses. — Réunion mardi 18 avril, à huit heures du soir, place de la Corderie, 6, pour formation immédiate des batteries.

Les Jurassiens présents à Paris, sont invités au café du Jura, 40, boulevard du Temple, pour prendre connaissance de la lettre à M. Grévy.

Salle de la Marseillaise, rue de Flandres, 53. — Tous les soirs, à 8 heures précises, réunion publique organisée par les soins du comité de vigilance du dix-neuvième arrondissement.

Enrôlement, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, salle de la Marsaillaise, rue de Flandre, sous la direction du comité de vigilance du dix-neuvième arrondissement, pour la formation d'un escadron d'éclaireurs et d'un bataillon de francs-tireurs, qui seront à la disposition de la Commune aussitôt que l'organisation en sera faite.

Le citoyen Hasinfratz prie la rédaction d'insérer que son petit garçon, âgé de trois ans, est perdu depuis trois jours.

Il parle le français et un peu l'allemand.

Il est vêtu d'une robe à carreaux rouges et bleus, un caraco gris, tête nue, blond et très frais, fort visage, un pantalon blanc ainsi que les bas.

Le ramener au citoyen Hasinfratz, rue Corbeau, n° 18.

Dimanche, 16 avril, à midi, enterrement civil du fils du citoyen Taillade, membre de la Commission communale du vingtième arrondissement. — On se réunira rue de la Mare, 2 à Belleville.

Aujourd'hui, dimanche 16 avril 1871, réouverture du théâtre de la Gaîté par plusieurs artistes du théâtre réunis en société : **la Grâce de Dieu**, drame en cinq actes de MM. Dennery et G. Lemoine. — Mme Grivot, du théâtre du Vaudeville, remplira le rôle de Marie. — On commencera par le **Prince Toto**, vaudeville en 1 acte.

Pour paraître prochainement, à la librairie Chevalier, rue de Rennes, 61 :

LA PATRIE EN DANGER
Par A. BLANQUI
Un fort volume in-18.

PAIEMENTS des rentes et pensions de l'état. Coupons. S'adr. au bureau, 69, boul. du Temple.

VENTE FORCÉE DE CHALES NOIRS ET A 3/4 DE PERTE, de 45 fr., taxés à 25, 20 et 15 fr. — Rue de la Vrillière, 4, en face la Banque de France.

Paris. — Jules VALLÈS, imprimeur-gérant
9 rue d'Aboukir